

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 février 2026

N°DC-2026-13

Conseillers en exercice : 19	Présents : 18	Votants : 19
------------------------------	---------------	--------------

Objet : Ecole Notre-Dame de Kerdroguen – Autorisation à signer la convention de prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes des écoles privées bénéficiant du régime du contrat d'association

L'an deux mille vingt-six, le mardi dix-sept février à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de conseil, 12 avenue de la Princesse, sous la présidence de Monsieur Freddy JAHIER, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux et ont été affichés à la porte de la mairie le vendredi treize février deux mille vingt-six.

PRESENTS : M. Freddy JAHIER, M. Jean-Pierre LE GAL, Mme Laurence MORVAN, Mme Marie-Bernard BROUDIC, M. Gilles DRÉANO, M. Daniel DURAND, M. Christian BARBIER, Mme Sylvaine LE GALLO, Mme Marie-Laure GAIN, M. Franck JOSSO, M. Thierry QUERO, Mme Nathalie DUMONT, Mme Isabelle TAINGUY, Mme Carole MIANNAY, Mme Sandrine OLLIC, Mme Christine DUBIEZ DA ROCHA, M. Sébastien BOURDAIS, M. Fabien LORIC

POUVOIRS : M. Sébastien CHENAIS donne pouvoir à M. Thierry QUERO

Secrétaire de séance :

Chaque année, il convient de fixer le montant à allouer à l'école Notre Dame de Kerdroguen.

Depuis 2017, il convient de produire une nouvelle convention chaque année et non plus de mettre à jour le seul avenant financier.

Au titre de la convention pour l'année 2026, la prise en charge financière est répartie comme suit sur la base de 97 élèves inscrits et présents à l'école privée (maternelle et élémentaire), au 1^{er} septembre 2025.

- 346,46 € en classe élémentaire x 55 élèves = 19 055,52 €
(283,04€ coût matériel +63,43€ traitement du personnel d'entretien)

- 1 685,73€ en classe maternelle x 42 élèves = 70 800,69 €
(283,04€ coût matériel + 63,43€ traitement du personnel d'entretien + 1 339,27 € traitement des ATSEM)

Est déduit de la convention le temps de trajet cantine – école Notre Dame de Kerdroguen pour un agent municipal mis à disposition de l'école privée : 17,43€ (coût horaire de l'agent) x 72heures (0,50h x 36 semaines x 4 jours) = 1254,96€.

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 03 février 2026 ;

Evaluation convention 2026
CONVENTION NOTRE DAME DE KERDROGUEN

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
 Reçu en préfecture le 18/02/2026
 Publié le **19 FEV. 2026**
 ID : 056-215600420-20260217-DEL2026_13-DE

Effectifs au 01/09/2025

101 élèves présents

112 élèves

	Ecole Le Petit Prince	Ecole Notre Dame de Kerdroguen (enfants colpeés)
Elèves en maternelle	30	42
Elèves en élémentaire	71	55
Total	101	97
Coût par élève LPP		
Maternelle	1 685,73 €	
Elémentaire	346,46 €	
Coût par classes LPP		

Coût matériel	283,04 €
Salaires + Charges du personnels 'Entretien'	63,43 €
Salaires + Charges du personnels 'ATSEM'	1 339,27 €

Maternelles NDK	70 800,69 €
Elémentaires NDK	19 055,52 €
sous-total de la convention	89 856,21 €
Déduction des temps des trajets rsm	-1 254,96 €
Total à verser à l'école NDK	88 601,25 €

Convention 2026

DEPENSES HORS REMUNERATION		2024	2025
		CONVENTION 2025	CONVENTION 2026
Entretien des locaux affectés à l'enseignement		1 171,12 €	1 362,18 €
Combustible		6 992,34 €	8 134,50 €
Electricité		5 094,27 €	3 771,20 €
Téléphone/Internet		1 485,14 €	1 662,93 €
Fournitures administ./photocopies		1 334,40 €	702,00 €
Sous-Total		16 077,27 €	15 632,81 €
Produits pharmaceutiques		53,00 €	19,30 €
Eau & Assainissement		865,00 €	751,63 €
Nettoyage des locaux + couverture		7 806,50 €	10 456,00 €
Entretien ou renouvellement du mobilier scolaire et matériel collectif Informatique/Maintenance		- €	986,09 €
Entretien / réparation du bâtiment		223,20 €	216,00 €
Maintenance informatique (Contrat annuel)		2 036,32 €	- €
Maintenance annuelle de la chaudière bois		360,68 €	357,08 €
Location matériel - nacelle		- €	- €
Petits équipements (draps + fournitures aire de jeux)		- 160,86 €	168,00 €
Total des dépenses		27 261,11 €	28 586,92 €
Participation arbre de noel 2024 LPP		1 815,00 €	1 755,00 €
Participation arbre de noel 2024 NDK		-1 350,00 €	-1 425,00 €
Total des dépenses avec participation Arbre de noel		27 726,11 €	28 916,92 €
Nombre d'élèves Ecole du Petit Prince		117	101
Dépenses par élèves sans la participation Arbre de noel		233,00 €	283,04 €
Nombres d'élèves Ecole Notre Dame de Kerdroguen		95	97
Montant à prévoir pour la convention		22 135,09 €	27 454,76 €

EVALUATION DES REMUNERATIONS

	Salaire 2025 dont charges
Total Salaire - Entretien	6 405,95 €
Nombre d'élèves	101
Coût moyen par élève	63,43 €
Total des rémunérations ATSEM	40 178,00 €
Nombre élèves	30
Coût moyen par élève	1 339,27 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention relative à la prise en charge communale des dépenses de fonctionnement des classes des écoles privées bénéficiant du régime du contrat d'association avec l'Ecole Notre-Dame de Kerdroguen, pour l'année 2026.
- **PRECISE** que le montant total à verser est de 88 601,25 €.
- **PREVOIT** les crédits au budget principal 2026, compte 6558.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
 Pour extrait certifié conforme

Le Maire de Colpo

Freddy JAHIER

